

Le CJB soutient l'édition 2018 du festival Usinesonore

Durant sa séance plénière du mercredi 31 janvier 2018, le Conseil du Jura bernois (CJB) a octroyé **7 subventions** à divers projets culturels pour un montant total de 201'000 francs.

Subventions culturelles

Subventions de projets

L'association Usinesonore reçoit une aide financière de 100'000 francs ainsi qu'une garantie de déficit de 20'000 francs pour l'organisation de son festival 2018. Le programme de cette nouvelle édition se veut riche et varié en proposant un grand nombre d'animations telles qu'une promenade musicale à l'Île Saint-Pierre, de nombreux concerts ainsi que la présentation de créations réalisées par plus de 300 élèves neuevillois.

Le CJB octroie une subvention de 30'000 francs à l'Opéra décentralisé Neuchâtel pour le volet des Bal(l)ades de l'édition 2018 des Jardins musicaux. Cette année, les Bal(l)ades font escale dans quatre lieux du Jura bernois, à savoir : Rondchâtel, la Métairie de Nidau, les Plânes et Diesse.

L'Association pour une collection d'études littéraires (ACEL) reçoit une subvention de 15'000 francs pour la réalisation d'un livre hors-série de la collection « Le Cippe », intitulé « Cippe à la Suze » et mettant en avant l'auteur Werner Renfer.

Le CJB verse une subvention de 8'000 francs au jeune illustrateur et habitant de Prêles, Samuel Embleton, pour la réalisation de son premier album d'une série de bandes dessinées. L'objectif de l'auteur est de susciter l'intérêt pour l'histoire suisse auprès de la population. Ce premier album est consacré à la vie des soldats à la frontière pendant la Première Guerre mondiale ; certains passages se déroulent dans le Jura bernois.

L'association « Les Concerts de Sonvilier » se voit octroyer une garantie de déficit de 7'000 francs pour l'organisation de quatre concerts dans l'église de Sonvilier, proposant, entre autres, un duo violoncelle-piano, des improvisations et un concert de musique de chambre.

Subvention conjointe Jura bernois – Bienne

Le festival ArtDialog se voit octroyer une subvention de 20'000 francs pour l'organisation de sa 7^{ème} édition qui aura lieu cette année à La Neuveville et à Bienne. Cette manifestation se veut être pluridisciplinaire puisqu'elle mêle musique classique, danse, arts visuels et dégustations de vin. Une décision complémentaire de l'Office de la culture sur préavis du CAF est encore attendue pour la partie biennoise de ce projet.

Réunissant une trentaine de chanteurs du Jura bernois, de Bienne et du Seeland, le Chœur Arpège reçoit une garantie de déficit de 1'000 francs pour l'organisation de son double concert à Tramelan et à Bienne célébrant ses 30 ans d'existence. Une décision complémentaire de l'Office de la culture sur préavis du CAF est encore attendue pour la partie biennoise de ce projet.

Autres dossiers

Dans sa séance du 31 janvier 2018, le CJB a également :

- Pris position contre l'initiative « No Billag » (pour plus d'informations, se référer au communiqué de presse commun CJB-CAF : Le CAF et le CJB appellent à voter NON à l'initiative No Billag)
- Pris position contre l'initiative « Pour un débat démocratique – Votons sur les plans d'études ! » (pour plus d'informations, se référer au communiqué de presse : Le CJB s'oppose à l'initiative « Pour un débat démocratique – Votons sur les plans d'études ! »)
- Pris position en faveur de la modification de la loi sur l'alimentation en eau en préconisant l'augmentation des redevances de concessions uniques et annuelles afin de réalimenter le Fonds pour l'alimentation en eau.
- Pris position en faveur de la modification de la loi cantonale sur la protection des eaux en préconisant la réduction des redevances prélevées auprès des exploitants des stations d'épuration publiques.

Informations

Marcelle Forster, présidente du CJB, 079 400 18 08 ou Kim Maradan, secrétaire générale du CJB, 031 633 75 73.